

Publié le 4 octobre 2019

Roanne retrouvée !

Et si la ville de demain, c'était déjà retrouver le centre-ville d'hier ? Hier encore de ces villes moyennes au cœur languissant, Roanne s'est engagée dans une opération urbaine magistrale avec, pour arme de reconquête, une Semop qui assure et rassure.



Déserté et anémié au profit d'une périphérie qui a peu à peu capté tous les flux, le centre-ville de Roanne doit impérativement réaffirmer son rôle dans une nouvelle écriture, urbaine, architecturale et paysagère. Pour ce faire, un îlot de deux hectares est circonscrit, dédié à une programmation plurielle cohérente qui, sous le signe de la mixité d'usage et de la diversité des volumes, insuffle une nouvelle intensité urbaine sur 30 000 m² de surface, le tiers étant réservé au commerce. L'investissement est à la hauteur des enjeux : plus de 80 millions d'euros. Et pour cette opération d'exception, le mode opératoire ne manque pas non plus de singularité : le projet Foch-Sully sera porté par une Semop, la première, qui plus est, à avoir pour actionnaire privée une société d'économie mixte.

La confiance inspirée

À l'issue de la mise en concurrence, c'est en effet le Groupe Serl, associé à SOGEPROM, qui a été désigné pour porter ce chantier d'envergure, aux côtés de la commune et de la Caisse des dépôts et consignations... Une Sem plus que rassurée par cet engagement nouveau qui, *« en faisant de la collectivité un véritable partenaire, sécurise les promoteurs dans un contexte socio-économique encore difficile »*, explique le directeur général de Foch-Sully, **Nicolas Baume**. Prouvant en effet qu'elle partage les ambitions des acteurs privés en partageant les risques avec ses co-actionnaires, la ville de Roanne va mettre toutes ses énergies dans la réussite du projet, dont les rouages n'en sont que mieux huilés : *« par un dialogue continu, noué avec l'État comme avec les riverains, toutes les autorisations d'urbanisme ont été obtenues dans les délais minimums, le foncier acquis par la Semop est déjà démoli à 90 % et, forte de la confiance inspirée par la transversalité du dispositif, la commercialisation s'enclenche »*, note avec satisfaction Nicolas Baume.

Promesses tenues

Prévu pour une livraison en 2022, le quartier Foch-Sully tiendra donc toutes ses promesses de revitalisation, même celle des délais ! Tout à la fois concédant et concessionnaire, aménageur et actionnaire, la ville de Roanne y a en effet multiplié les casquettes pour que la Semop puisse coiffer son objectif d'intérêt général : rendre la cité plus attractive afin de garantir son développement urbain, social et économique.



**> Candidat aux Trophées des Epl dans la catégorie « Ville de demain - Ville intelligente » :
ROANNE - ZAC FOCH SULLY**